



FEDERATION SYNDICALISTE FORCE OUVRIERE COMMUNICATION

60 rue Vergniaud
75640 Paris Cedex 13
tél. 01 40 78 31 50
<http://www.fo-com.com>
secgen@fo-com.com

Déclaration préalable FO Com COGAS du 7 juillet 2022

Madame La Présidente du COGAS,
Mesdames, Messieurs les membres du COGAS

Avant toute chose je voudrais dire que nous allons voter favorablement les fiches présentées au vote pour le bénéfice de l'AVEA et des enfants et familles de postiers. Nous sommes satisfaits également d'avoir été écoutés sur le dossier des coups de cœur vacances et l'abondement budgétaire nécessaire pour que nos collègues postiers puissent continuer à bénéficier de cette aide.

Cela étant, que retenir de ces premiers mois de l'année 2022 après le premier Cogas du 7 février dernier ? Sur le plan du dialogue social, à la Poste en général mais aussi dans le monde jusqu'à présent relativement préservé des activités sociales, l'exercice est de plus en plus complexe et difficile *surtout quand on demande, dans le cadre du pilotage partagé, transparence et visibilité.*

Je voudrais, en premier lieu, revenir sur l'appel d'offres restauration, du moins sur le peu que l'on en sait, car sur le sujet règne depuis le début une opacité propice à toutes les suppositions, les interrogations et les doutes : transparence et visibilité vous disais-je. La situation est complexe et par voie de conséquence difficilement gérable par la DNAS ; La Poste porte l'entière responsabilité de la situation avec, à l'origine, la conception de cet appel d'offres.

Quelle obstination de la part de la DHA à ne pas tenir compte des avis des experts de la restauration de la DNAS tout en *ignorant* le COGAS. On s'expose ainsi comme dans tous les domaines des activités sociales ou l'on prend des décisions unilatérales, à des crises induites.

A ce sujet, il faut que la Poste examine la demande des associations de la restauration avec lucidité, clairvoyance, et pragmatisme tout en mesurant les risques et les enjeux. Elle ne doit pas ajouter de la mesquinerie budgétaire aux difficultés inhérentes à la fin annoncée et voulue par elle seule d'un type de restauration sociale. Il en est de même pour l'ensemble du mouvement associatif. Si tant est qu'il faille accompagner la fin d'une histoire et en commencer une autre, il faut le faire proprement et avec responsabilité.

S'il devait en être autrement, nous nous y opposerions. D'une part, parce que ce sont les postiers qui en paieraient les conséquences et d'autre part parce que cela remettrait en cause les organisations syndicales en responsabilités dans le domaine du pilotage partagé ; *nous ne sommes pas là pour être instrumentalisés, ni par les uns ni par les autres.*

Ce point de vue budgétaire vaut aussi pour les autres associations. Baisser leurs budgets (pourtant votés !) en cours d'année au travers la nouvelle convention « objectifs moyens » c'est non-seulement préparer ainsi artificiellement du reliquat budgétaire en 2022, faire des économies sur le dos de ces associations-mais aussi priver les postiers de leur dû-

Nous ne sommes pas dupes ; un budget 2023 revu à la baisse n'a qu'un but l'élaboration du premier budget des ASC à moindre coût.

Il est nécessaire aussi que le budget conséquent dévolu à la transformation des associations soit utilisé tant de manière quantitative que qualitative dans un cadre concerté, défini et ouvert pour le bénéfice des associations et de leur avenir.

A une vision que nous voulons pragmatique, on nous oppose donc une vision dogmatique sur les budgets associatifs.

Ces pratiques opaques, cette destruction avant l'heure qui ne dit pas son nom, nous la retrouvons dans le traitement du dossier des AMDIS et des locaux et baux associatifs ; traitement qui nous fait penser à une vente à la découpe, certes déguisée, mais dangereuse.

Nous voulions également alerter sur la situation de la DNAS et de la qualité de vie au travail de son personnel. La perte d'engagement est palpable, avec des départs passés, présents ou à venir, qu'ils soient voulus ou imposés. Et les signaux faibles et forts que nous recevons ne sont pas bons. Il serait inconcevable que soit vidé de sa substance l'outil opérationnel qui a fait ses preuves. Ce n'est ni bon ni utile pour personne, que ce soit l'employeur, les personnels ou les organisations syndicales qui auront besoin de cette expertise dans les mois à venir.

La feuille de route est-elle déjà tracée avant le début des négociations alors même que nous entrons à peine dans les premières discussions sur la méthode et le calendrier ?

Que pourrions-nous négocier dans le cadre des activités sociales si tout s'effondre avant ?

France Télécom en 2005 et Orange en 2019 furent plus à l'écoute sur les sujets des locaux et des AMDIS. Il serait paradoxal que notre entreprise, entreprise à mission, soit moins disante que notre ancienne partenaire des PTT.

Mesdames et messieurs les représentants des branches, vous avez écouté avec attention nos associations exposer leur bilan 2021. Tout ce travail présenté est le fruit de « l'esprit corporate » de tous les présidents, et bénévoles, actifs et retraités. C'est l'histoire de la Poste, une histoire sociale, une histoire associative. Si un nouveau modèle s'impose aujourd'hui à nous tous, ce serait une erreur de balayer cette histoire au profit d'un système social au rabais. Ce serait une erreur qui engendrerait la désagrégation du corps social postal et probablement la fragmentation de l'entreprise.

Madame la Présidente, mesdames, messieurs, depuis toujours, et aujourd'hui plus que jamais, Force Ouvrière exige transparence et visibilité sur l'avenir du social à la Poste. Cela doit être les bases prioritaires de notre action pour un dialogue serein, un pilotage partagé, constructif et responsable au bénéfice des postiers. Pour l'instant nous en sommes loin. Aussi, au regard des enjeux et des négociations qui s'annoncent longues et complexes, il ne sera plus possible pour Force Ouvrière de continuer à assurer la vice-présidence du COGAS tant que ne seront pas rétablies les conditions d'un dialogue social sincère et loyal.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie pour votre écoute